
Kosovo : poursuite de l'enquête sur le raid de Banjska

Description

Le 24 septembre 2023, lors du raid organisé par une trentaine de nationalistes bosno-serbes dans le nord du Kosovo, un policier kosovar avait trouvé la mort. Trois de ces paramilitaires avaient été abattus lors de l'assaut des forces de sécurité locale à Banjska, pendant que d'autres étaient interpellés et qu'une dizaine prenaient la fuite laissant derrière eux armement et explosifs. Ces événements ont ravivé les tensions entre Belgrade, Banja Luka et Pristina. Le bureau du Procureur spécial de Pristina a été saisi de l'enquête.

Le cerveau de cette attaque est le vice-président de la Liste serbe (principal parti politique des Serbes du Nord Kosovo) Milan Radoi?, dont les biens au Kosovo ont été saisis par les autorités en charge de l'enquête.

Le 14 octobre, dans le cadre de la même affaire, les enquêteurs ont réalisé de nouvelles opérations de police judiciaire sur sept sites et bâtiments, situés pour trois d'entre eux à Mitrovica Nord, pour trois autres à Zvechane et le dernier à Banjska.

Dans le sous-sol d'un immeuble du lieu-dit « Trois gratte-ciel » à Mitrovica Nord a été découvert un important arsenal de fabrication yougoslave comprenant trois lance-roquette portatifs M80 Zolja, un lance-grenades M79, une mine antipersonnel de type MRUD, un fusil d'assaut type AK-47, des munitions de différents calibres, 87 pièces d'explosifs, 63 détonateurs électriques, 23 détonateurs mécaniques, une horloge d'activation, divers équipements militaires (trois tubes avec un fusible combustible, sacs, radios, gilets pare-balles, masques à gaz, batteries) et médicaux. Cet armement est du même type que celui qui avait été saisi par la police kosovare après l'assaut du 24 septembre à Banjska.

Les forces de sécurité cherchent ainsi à la fois à élucider ce dossier tout en neutralisant la capacité des nationalistes serbes à reproduire ce type de raid au nord du Kosovo.

Sources : *Kanal 5, Slobodna Bosna, Nedeljnik.*

date créée

24/10/2023

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre